



En route vers la facturation électronique

Durée : 4h

Dates : 4 septembre 2026

Horaires : 13h30-17h30

Lieu : Bretagne de Marsan

Public : Paysan.ne.s et porteur.se.s de projet

Objectifs :

- Identifier ses besoins de gestion administrative et commerciale, pour établir une liste de critères, base de choix d'un logiciel de facturation
- Identifier les plateformes disponibles et les critères de choix : coût, utilisation des données, ergonomie, durabilité, spécificités liées à la facturation agricole

Descriptif :

- Mise à jour des connaissances
- Identification des besoins : logiciel facturation, logiciel de caisse, logiciel de comptabilité
- Découvrir l'interface d'une plateforme et les opérations pratiquées
- Les fonctionnalités additionnelles
- Les spécificités des plateformes
- Mise en pratique

Intervenante :

Carine BAUSMAYER, formatrice Afog
Béarn Sud-Landes

Inscription obligatoire :

07 62 06 72 78/ sophie.ducher@adear40.fr

Pré requis : aucun

Taux de satisfaction : *nouveauté*

Tarifs et prise en charge :

La formation a un coût de 100 €.

Pour les paysan-ne-s, ainsi que pour les porteurs de projet dont le PPP permet le financement de cette formation,

Vivéa prend en charge votre participation

En soutien à l'ADEAR des Landes, nous demandons 20€ pour les non-adhérents et 10€ pour les adhérents, par formation.

Pour toutes questions, contactez
Sophie Ducher, responsable de stage
Toute situation de handicap sera prise en compte pour garantir des conditions d'accueil optimum, contactez-nous

CGS + règlement intérieur :

www.agriculturepaysanne.org/Formation-1418